

**SA AIR MARINE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**Aérodrome de Bordeaux-Léognan
305 Avenue de Mont de Marsan
33850 LEOGNAN**



2 rue Furtado
33800 BORDEAUX
Tél. 05 56 33 39 30
bordeaux@erecapluriel.fr

AIR MARINE

Aérodrome de Bordeaux-Mérignac
305 avenue de Mont de Marsan
33850 LEOGNAN

A l'assemblée générale,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AIR MARINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « faits caractéristiques » de l'annexe aux comptes annuels concernant les résultats de l'exercice écoulé et les perspectives d'avenir.

III – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note « Immobilisations » de l'annexe, la société AIR MARINE porte à l'actif de son bilan des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

V – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

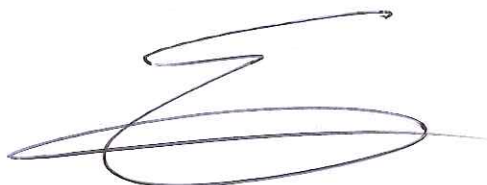
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BORDEAUX, le 14 octobre
2019

ERECAPLURIEL AUDIT
Commissaire aux comptes

Isabelle ERRARD
Associée





BILAN ACTIF

			Note	Exercice N, clos le :		31/12/2018	31/12/2017
				Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			30				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	31				
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires		1 062 167	437 991	624 176	747 701
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours		538 241		538 241	293 578
		Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains					
		Constructions					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		2 288 164	1 278 124	1 010 040	1 443 664
		Autres immobilisations corporelles		354 958	251 674	103 284	103 231
		Immobilisations en-cours		484 271		484 271	417 920
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes					
		Participations (méthode de mise en équival.)					
		Autres participations					
Créances rattachées à des participations							
T.I.A.P							
Autres titres immobilisés							
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	13 040		13 040	10 386		
	Total (II)			4 740 841	1 967 789	2 773 052	3 016 480
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	32				
		En-cours de production de biens					
		En-cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés	33	7 200		7 200	1 620
		Clients et comptes rattachés (3)	34	1 081 290	31 945	1 049 345	567 737
		Autres créances (3)		500 128		500 128	414 025
		Capital souscrit et appelé, non versé					
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres : Instruments de trésorerie Disponibilités	35				
		247 177			247 177	654 124	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)		36	67 593		67 593	50 534
	Total (III)			1 903 387	31 945	1 871 442	1 688 041
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		36				
	Primes de remboursement d'obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I à VI)				6 644 228	1 999 734	4 644 494
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an		
Clause de réserve de propriété		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

BILAN PASSIF

	Note	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 289 120)		289 120	289 120
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		680 664	680 664
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale (3)		12 196	12 196
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)	40		
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)		33 193	33 193
Report à nouveau		992 760	1 722 478
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-806 327	-729 718
Subventions d'investissement		431 246	141 380
Provisions réglementées			
Total (I)		1 632 852	2 149 313
AUTRES FONDS PROPRES			
Produit des émissions de titres participatifs	41		
Avances conditionnées			
Total (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	42		
Provisions pour charges		197 723	188 434
Total (III)		197 723	188 434
DETTES (4)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		415 554	610 243
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)		612 491	250 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43	706 605	708 518
Dettes fiscales et sociales		498 263	385 520
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		581 006	412 492
Instruments de trésorerie			
Comptes régul. Produits constatés d'avance (4)	44		
Total (IV)		2 813 919	2 366 774
Ecart de conversion passif (V)	44		
TOTAL GENERAL (I à V)		4 644 494	4 704 521
Renvois			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			
Réserve spéciale de réévaluation (1959)			
(2) Dont Ecart de réévaluation libre			
Réserve de réévaluation (1976)			
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 628 263	2 263 591
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP		24 029	28 617



COMPTE DE RESULTAT

				Note	31/12/2018	31/12/2017
Nombre de mois de la période					12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 - France	2 - Exportation	50	Total	Total
	Ventes de marchandises	1 312			1 312	2 847
	Production vendue					
	biens					
	services	2 437 760	3 850		2 441 610	2 226 821
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)	2 439 072	3 850		2 442 922	2 229 668
	Production stockée					
	Production immobilisée				374 431	450 459
	Subventions d'exploitation				6 128	18 202
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				229 566	220 275
	Autres produits (1) (11)				100 331	9 607
Total des produits d'exploitation (2) (I)					3 153 378	2 928 211
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			51	1 312	2 430
	Variation de stock (marchandises)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)				1 835 911	1 941 677
	Impôts, taxes et versements assimilés				20 486	13 334
	Salaires et traitements				1 166 151	807 367
	Charges sociales (10)				487 954	371 310
	Dotations aux amortissements sur immobilisations				663 560	488 366
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant				10 061	10 061
	Dotations aux provisions				197 723	188 434
	Autres charges (12)				17 880	13 637
Total des charges d'exploitation (4) (II)					4 401 039	3 836 617
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					-1 247 661	-908 406
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			52		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			53	2 728	3 322
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				202	198
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
	Différences positives de change				16	1 149
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)					2 946	4 669
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			54		
	Intérêts et charges assimilées (6)				115 588	13 764
	Différences négatives de change				6	241
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)					115 594	14 006
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					-112 648	-9 337
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					-1 360 309	-917 743



COMPTE DE RESULTAT

	Note	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital	55	388 971	91 177
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		4 400	
Total des produits exceptionnels (VII)		393 371	91 177
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		14 929	4 038
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	56	59 574	2 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			
Total des charges exceptionnelles (VIII)		74 503	6 038
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		318 868	85 139
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	57		
Impôts sur les bénéfices (X)	58	-235 114	-102 886
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		3 549 695	3 024 056
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		4 356 022	3 753 774
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)		-806 327	-729 718

Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières	150	524
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	58 997	90 534
			- Crédit-bail immobilier		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			
	(9)	Dont transferts de charges		41 132	98 311
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		79 566	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		12 377	8 853
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires personnelles : facultatives			
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes		2 442 922,34	2 229 667,53
(15)	Résultat en Euros et centimes		-806 326,88	-729 717,87	



SARL C 2 E C

AIR MARINE SA

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE Euros
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Annexe

Note 10 - Faits caractéristiques

L'année 2018 fut la dernière année d'investissements structuraux dans la dynamique de start-up que mène AIR MARINE depuis 6 ans sur le marché de la prestation pardrones.

Les investissements portaient sur :

- la ressource humaine pour assurer une disponibilité forte dans un marché en cours de structuration,
- le contrat de licence de marque qui assure l'avenir d'un réseau d'opérateurs,
- la R&D qui permet de proposer au marché des solutions de prestation à haute valeur ajoutée (projets AIRMON, WADI, PELICAN...).

Cette construction de notre business model qui répond à la politique de développement d'AIR MARINE pèse encore beaucoup sur l'exploitation. La complexification de la surveillance en termes de traçabilité, de contrainte réglementaires et d'exigences client impacte également la rentabilité et donc le compte de résultat.

Pour financer nos actions de développement, nous avons donc dû pratiquer :

- Un lease-back sur 2 avions :
 - o 1 TECNAM P2006 pour 210 000 €
 - o 1 CESSNA 177 RG pour 50 593 €
- Une émission de minibons pour 181 200 €, réalisée début 2018,
- Une demande de soutien des fonds propres à la Région Nouvelle Aquitaine pour 200 000 €
- Un apport en compte courant du dirigeant pour 200 000 €
- Une demande de Crédit d'Impôts Recherche (CIR) 194 022 € et de CIC de 41 092 €

L'année 2019 présente les signes du début de la maturité du marché que nous attendons :

- survenance d'appels d'offres réalistes,
- aboutissements de marchés que nous négocions depuis plusieurs années.

Ainsi nous constatons une augmentation de notre chiffre d'affaire sur le 1er semestre 2019 par rapport à 2018 sur la même période.

L'année 2019 sera aussi l'année de la réduction de la masse salariale qui permet de réduire les charges de déplacement de nos télépilotes salariés, grâce à la disponibilité de nos licenciés de marque sur les territoires éloignés. 8 personnes ont été licenciées, certains postes ont été réaménagés pour optimiser les charges tout en préservant la compétence de l'entreprise.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, AIR MARINE prévoit pour 2019 un objectif de chiffre d'affaires de l'ordre de 3 à 3,2 M€ et réduit maintenant ses investissements.

Le compte de résultat 2019 ne sera pas à l'équilibre. Le solde financier sera lui à l'équilibre.

Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est faite dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production



(biens produits). Les frais financiers ne sont pas incorporés dans le coût de revient des stocks ni des actifs immobilisés.

Les actifs immobilisés ne font pas l'objet d'une décomposition car celle-ci ne présenterait pas un caractère significatif pour les actifs qui pourraient être concernés.

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Modification de présentation ou d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Note 31 - Immobilisations

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les frais de licence des logiciels ont été évalués au prix d'achat.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et sur un an.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants : Linéaire - Dégressif - Exceptionnel.

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

Les immobilisations corporelles et incorporelles comprennent des projets en cours de développement.

Ces projets sont activés dans le respect des règles comptables relatives aux frais de développement.

Ils sont amortis lors de leur mise en service.

L'abandon des projets par la direction impliquera la constatation en charges des frais inscrits à l'actif.

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet	947 455	54 712		1 002 167
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	353 578	244 663		598 241
Total	1 301 033	299 375		1 600 408
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions . sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 423 845	39 413	175 095	2 288 164
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agencements, aménagements divers	584			584
. matériel de transport	163 621	67 588	88 183	143 024
. matériel de bureau	199 650	11 699		211 349
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours	417 920	66 351		484 271
- Avances et acomptes				
Total	3 205 620	185 051	263 278	3 127 393
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 386	2 654		13 040
Total	10 386	2 654		13 040
Total général	4 517 039	487 079	263 278	4 740 841

Mouvements des immobilisations incorporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 1 301 033	+ 259 754	+ 1 041 279
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+ 299 375		+ 299 375
Dotation de l'exercice		+ 178 237	- 178 237
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 1 600 408	= 437 991	= 1 162 417

Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 3 205 620	+ 1 240 805	+ 1 964 815
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+ 185 051		+ 185 051
Dotation de l'exercice		+ 492 697	- 492 697
Cessions ou mises hors service	- 263 278	- 203 703	- 59 575
Valeur en fin d'exercice	= 3 127 393	= 1 529 798	= 1 597 595

Modes et durées d'amortissement

Désignation	Modes	Durées
<u>Immobilisations incorporelles</u>		
- Frais d'établissement		
- Frais de développement		
- Concessions, brevets et droits similaires		
- Fonds commercial		
- Autres immobilisations incorporelles		
<u>Immobilisations corporelles</u>		
- Terrains		
- Constructions	Linéaire	15 ans
- Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 à 5 ans
. Instal, agencements, aménagements divers		
. Matériel de transport		
. Matériel de bureau		
. Emballages récupérables, divers		

Note 34 - Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Note 36 - Comptes de régularisation actif
Détail des charges constatées d'avance

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	du	au			
ASSURANCE MULTIRISQUES AVIONS	01/01/2019	23/08/2019	21 741		
INTERNET (FIXE ET CARTES 3G)	01/01/2019	14/05/2019	231		
ANNONCES ET INSERTIONS	01/01/2019	21/04/2019	73		
DONS	01/01/2019	31/12/2019	350		
TIME TO FLY 01.2019	01/01/2019	31/01/2019	680		
LOCATIONS HANGAR/ABRI AVION	01/01/2019	31/03/2019	1 291		
ASSURANCE MULTIRISQUES DIVERSE	01/01/2019	31/12/2019	2 714		
<i>A reporter</i>			27 079		



SARL C 2 E C

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES AIR MARINE SA

Euros

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	du	au			
Report			27 079		
ASSURANCE / CREDITS	01/01/2019	31/07/2020	1 054		
LOCATION MAT INFORMATIQUE	01/01/2019	31/03/2019	522		
CB comptabilisés d'avance	01/01/2019	23/01/2019	7 573		
CORHOPI - LOC MATERIEL WADI	01/01/2019	31/03/2019	14 513		
ASSURANCES RC DRONES	01/01/2019	31/12/2019	5 342		
AMAE - PROTEXI 1SEM 2019	01/01/2019	30/06/2019	3 737		
ABONNEMENTS	01/01/2019	21/11/2019	2 022		
ORANGE 01.2019	01/01/2019	31/01/2019	667		
REDEVANCES CONCESS° BREVETS LI	01/01/2019	13/11/2019	333		
loc. fi. comptabilisées d'avan	01/01/2019	20/01/2019	3 152		
TUP ADRONES	01/01/2019	31/12/2019	1 599		
Total			67 593		

Note 37 - Dépréciation des actifs

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
DEPRECIATIONS					
Sur immobilisations	- incorporelles - corporelles - financières				
Sur stocks et en cours					
Sur créances et valeurs mobilières		21 884	10 061		31 945
Total		21 884	10 061		31 945
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles		10 061		

Note 40 - Capitaux propres

Composition du capital social

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice	1156479	0,25	289 120
Emises dans l'exercice			
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	1156479	0,25	289 120
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

Subventions d'investissement

Désignation	Brut	Amortissement	Net
SUBVENTION REGION - 2E ACOMPTE	101 303	101 303	0
SUBVENTION REGION SOLDE	101 302	94 548	6 754
SUBV INVESTISSEMENT ENTREPRISE OU ORG. PRIVES	98 000	39 200	58 800
SUBV INVEST ENT OU ORGANISMES PRIVES	24 501	6 942	17 559
SUBVENTION NLE AQUITAINE PELICAN	125 846	14 682	111 164
SUBVENTION REGION	200 000	3 333	196 667
SUBVENTION WADI 3	32 807	3 281	29 526
SUBVENTION THALES	11 148	372	10 776
Total	694 907	263 661	431 246

Amortissements des subventions d'investissement

Désignation	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
SUBVENTION REGION - 2E ACOMPTE	87 796	13 507		101 303
SUBVENTION REGION SOLDE	74 287	20 261		94 548
SUBV INVESTISSEMENT ENTREPRISE OU ORG. PRIVI	19 600	19 600		39 200
SUBV INVEST ENT OU ORGANISMES PRIVES	2 042	4 900		6 942
SUBVENTION NLE AQUITAINE PELICAN	14 682			14 682
SUBVENTION REGION	3 333			3 333
SUBVENTION WADI 3	3 281			3 281
SUBVENTION THALES	372			372
Total	205 393	58 268		263 661

Note 42 - Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	188 434	197 723	188 434	197 723
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
Total	188 434	197 723	188 434	197 723
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

**Note 43 - Dettes****Mouvements des emprunts de l'exercice**

Désignation	Au début de l'exercice	Souscrits dans l'exercice	Remboursés dans l'exercice	A la fin de l'exercice
Emprunts auprès des établissements de crédit	677 839		187 734	490 104
Emprunts divers	153 081	181 200	65 687	268 594
Total	830 920	181 200	253 421	758 699

Echéances des emprunts

Désignation	Reste dû	A un an au plus	A plus d'un an à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<u>Etablissements de crédit</u>	415 554	415 554		
. à 1 an maximum à l'origine	240 000	240 000		
. à plus d'1 an à l'origine	175 554	175 554		
<u>Emprunts et dettes financières divers</u>	394 555	208 899	185 656	
Total	810 109	624 453	185 656	

Note 55 - Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard à leurs montants.

Note 60 - Autres informations**Comptabilisation du CICE**

La créance acquise de CICE est comptabilisée en produits par le biais d'un compte d'impôt négatif (699710).

Utilisation du CICE

Conformément à l'article 244 quater C du CGI, le CICE a permis de financer des efforts en matière d'investissement, de formation, de recrutement, et de reconstitution du fonds de roulement.

La société ne s'en est pas servi à des fins d'augmentation de la rémunération des dirigeants.

Détail des charges à payer

Désignation	Montant
EMPRUNT - ECHEANCES A PAYER	25 960
INTERETS COURUS S/PRETS	1 421
FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	28 875
DETTE - PROVISION POUR CONGÉS PAYES	129 653
CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS PAUES	55 772
ORGANISMES SOCIAUX - AUTRES CHARGES A PAYER	9 437
ÉTAT - AUTRES CHARGES A PAYER	5 375
DIVERS - CHARGES A PAYER	7 225
INTÉRÊTS COURUS BANCAIRES A PAYER	2 080
Total	265 798



Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	136 982
PRODUITS A RECEVOIR	43 218
INTERETS COURUS A RECEVOIR	2
Total	180 202

Crédits-bails

Désignation	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				380 574	380 574
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice				53 145	53 145
Amortissements				53 145	53 145
Cumul exercices antérieurs					
Exercice				64 448	64 448
Redevances payées				64 448	64 448
A un an au plus				82 807	82 807
A plus d'un an et cinq ans au plus				258 891	258 891
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				341 698	341 698
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				20 439	20 439
A plus de cinq ans					
Valeurs résiduelles				20 439	20 439
Montant pris en charge dans l'exercice				56 809	56 809

Locations financières

Désignation	Locations financières immobilières	Locations financières mobilières	Total
<i>Redevances à payer</i>			
. au début de l'exercice		80 951	80 951
. nouvelles locations financières		595 393	595 393
. payées dans l'exercice		59 827	59 827
. à la fin de l'exercice		616 517	616 517
Dont			
. à un an au plus		149 314	149 314
. à plus d'un an, 5 ans au plus		416 389	416 389
. à plus de 5 ans		50 815	50 815
Valeurs de rachat des locations actives à la clôture			



Engagements donnés

Désignation	Concernant				
	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Total
- CE - NANTISSEMENT FDC PRET (164800)				110 000	110 000
Total				110 000	110 000

Engagements assortis de sûretés réelles

Engagements reçus

Désignation	Concernant				
	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Total
- GARANTIE FNG PRET (164700)				90 000	90 000
- GARANTIE OSEO PRET (164800)				44 000	44 000
Total				134 000	134 000

Engagements assortis de sûretés réelles

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	13 040	13 040	
Clients douteux ou litigieux	38 334	38 334	
Autres créances clients	1 042 956	1 042 956	
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés	5 359	5 359	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	235 114	235 114	
Taxe sur la valeur ajoutée	104 800	104 800	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	154 855	154 855	
Charges constatées d'avance	67 593	67 593	
Totaux	1 662 051	1 662 051	
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			



Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	240 000	240 000		
à 1 an max. à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine	175 554	175 554		
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)	394 555	208 899	185 656	
Fournisseurs et comptes rattachés	706 605	706 605		
Personnel et comptes rattachés	139 301	139 301		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	175 556	175 556		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	178 031	178 031		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	5 375	5 375		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	217 936	217 936		
Autres dettes	581 006	581 006		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	2 813 919	2 628 263	185 656	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	181 200	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	253 421			



Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles 30%					
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)					
Autres provisions réglementées					
Total (I)					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		188 434	197 723	188 434	197 723
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total (II)		188 434	197 723	188 434	197 723
DEPRECIATIONS					
sur Immobilisations	- incorporelles				
	- corporelles				
	- titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		21 884	10 061		31 945
Autres dépréciations					
Total (III)		21 884	10 061		31 945
Total (I + II + III)		210 318	207 784	188 434	229 668
dont dotations et reprises	- d'exploitation		207 784	188 434	
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence:montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I					